

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Consultation publique Sarthe

**De :**

**Pour :** pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

**Date :** 29/04/2023 15:15

Monsieur le Préfet,

La Direction Départementale des Territoires de la Sarthe a publié un projet d'arrêté relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2023-2024. Je souhaite m'y opposer en déposant un avis DÉFAVORABLE en ce qu'il prévoit une période complémentaire de vénerie sous terre du blaireau du 1er juillet au 14 septembre 2023 et du 8 juin au 30 juin 2024.,

Vous en souhaitant bonne réception,  
Laurence Cara-Eletto  
Auteure et Bénévole Cause Animale